



INFOS FEDE

Organismes Sociaux 59/2008 6 juin 2008

Pour la retraite solidaire et la protection sociale Pour les salaires, l'emploi, les conditions de travail Contre la déréglementation du temps de travail Le 17 juin : Agir plus fort, plus vite, plus haut !

Les réformes Balladur de 1993 et Fillon de 2003 ont déjà considérablement dégradé les niveaux des pensions perçues par les salariés partis en retraite. L'allongement à 41 ans du nombre d'années de travail pour obtenir une retraite à taux plein est inacceptable : avec une entrée plus tardive sur le marché de travail, des carrières précaires et des licenciements avant 60 ans, les réformes visent à empêcher les salariés de bénéficier des retraites à taux plein et à diminuer le pouvoir d'achat des retraités.

Pour répondre véritablement au « vieillissement » de la population, garantissant le pouvoir d'achat des retraités, il faut obtenir de nouveaux financements, mettant notamment à contribution les profits financiers qui ne cessent de croître.

Les quatre priorités de la Cgt pour l'avenir des retraites :

- **assurer une réelle possibilité de départ à la retraite à 60 ans, ce qui implique de s'opposer à l'allongement de la durée de cotisation,**
- **obtenir la possibilité de départs anticipés à la retraite pour tous les travaux pénibles,**
- **garantir un niveau de retraites au moins égal à 75% du salaire et égal au Smic pour les petites pensions,**
- **indexer les retraites sur l'évolution moyenne des salaires afin d'éviter une paupérisation des retraités.**

Une véritable politique de plein emploi et la réforme du mode de la cotisation des entreprises pourront permettre de financer durablement le système des retraites du secteur privé et du secteur public.

Plus largement c'est la protection sociale qui est attaquée par le patronat et le gouvernement.

Il y en a assez des fusions, regroupements d'organismes, des mutualisations internes ou externes aux institutions ou organismes, qui mis bout à bout n'ont qu'un seul objectif : la suppression massive à terme d'emplois, y compris avec des licenciements secs comme c'est le cas dans la mutualité, avec comme conséquences la mise en pièce de la qualité du service au détriment des assurés, pensionnés, allocataires.

La fusion ANPE/UNEDIC, la mise en place des A.R.S., les fusions et regroupements dans les mutuelles, les caisses de retraite, dans la MSA, les questions posées par la mise en place du R.S.I. constituent autant d'attaques portées contre la protection sociale et nécessitant l'intervention massive des salariés.

Qui plus est, les atteintes portées contre nos organismes servent aussi de prétexte à la non-réponse aux revendications des personnels dans l'ensemble de nos branches professionnelles. Il en est ainsi de la question des salaires, fédératrice et commune à tous nos secteurs, mais comme le sont aussi les questions d'emploi, au moment où nos collègues sont confrontés à des conditions de travail de plus en plus pénibles dans bien des cas dignes d'un retour au 19ème siècle.

Le 8ème congrès de la fédération des organismes sociaux a décidé de faire de la revendication du salaire minimum professionnel à 2000 € bruts et de 300 € pour tous, le socle de la revendication commune à tous les salariés de nos professions avec une première étape d'une augmentation à 1880 € bruts mensuels.

Il convient également de s'opposer fermement à la déréglementation du temps de travail.

Les salariés de nos organismes ont largement montré leur attachement à la réduction du temps de travail.

Profitant de l'établissement d'un projet de loi sur l'accord sur la représentativité syndicale, le gouvernement entend y adjoindre une deuxième partie qui n'a rien à voir avec ce besoin de démocratie sociale. Ce projet vise ni plus ni moins à supprimer ou modifier près de 70 articles du code du travail concernant l'organisation du temps de travail dans les entreprises.

Il aurait pour conséquence d'allonger la durée effective de travail de millions de salariés, de réduire le paiement des heures supplémentaires et d'accroître encore la flexibilité des horaires. En clair « Travailler plus pour gagner rien ».

C'est inacceptable !

Tous les ingrédients existent donc pour faire du 17 juin une grande journée nationale d'action unitaire avec manifestations et arrêts de travail pour soutenir toutes les revendications dans les organismes sociaux :

- **La défense du système de retraite et plus largement de notre protection sociale,**
- **L'exigence de négociations sur les salaires, l'emploi et les conditions de travail,**
- **Le retrait du projet de déréglementation de la législation sur le temps de travail qui remet en cause la réduction du temps de travail.**

Pas une minute à perdre :

- **pour mettre en ordre de marche tous nos militants, élus et mandatés,**
- **pour aller au débat avec les salariés dans le seul objectif de mobiliser pour l'action unitaire partout où c'est possible,**
- **pour déposer, partout où c'est nécessaire, les préavis de grève, qui permettront aux salariés de se rendre massivement dans les rassemblements et les manifestations organisées au niveau interprofessionnel.**

TOUS EN LUTTE LE 17 JUIN 2008